

Historique de la forêt du Brisbach

La forêt du Brisbach ou Bliesbach a appartenu à l'Abbaye d'Andlau et qui décida de la partager en 24 lots pour la donner à des ayants droits ; les douze premières parcelles de 1 ha et 9 ares, les douze suivantes de 1 ha et 51 ares et une dernière de 1 ha et 57 ares. Les bornes de cette époque sont encore en place. Un chemin central desservait à l'époque toutes les parcelles.

Les besoins en bois de chauffage et en bois de charpente étaient très importants d'où une forêt assez claire où le sapin a pu s'installer facilement en descendant de la montagne. Aujourd'hui il représente l'essence majoritaire de ce massif des collines sous – vosgiennes mais n'est peut – être pas la plus adaptée à long terme.

Dans les années 1950, la commune de Scherwiller, voisine, a obtenu 50 ha de forêts de la famille De Favier et acheté 150 ha de forêts appartenant aux Hospices Civils de Strasbourg.

L'association forestière du Brisbach a été créée en avril 1999 ; ce sont 49 propriétaires possédant 96 parcelles cadastrales dont une majorité ont une seule parcelle. Elle est présidée par Monsieur Louis CONRATH.

Le massif s'est engagé depuis 2000 dans une démarche de remembrement forestier. La route forestière de 1,1 kilomètres a été inaugurée officiellement le 16 novembre 2012, date à laquelle a aussi été présenté le Plan d'Action Sylvicole de 31,76 ha et sur la période 2012 – 2022.

Une véritable action concertée peut maintenant pleinement s'engager dans la gestion durable de ce massif de petits propriétaires.

Une longue histoire qui s'est construite par et pour les habitants



Bois et Forêts 67, réunion du 1^{er} mars 2013

La gestion concertée du Brisbach

Plusieurs générations de techniciens forestiers se sont succédés dans ce massif pour tenter de rassembler les propriétaires : depuis Francllet en 1980 à Jean Braud, Eric Frering et Frédéric Saemann en 1999. Appuyé par ces forestiers, un groupe de propriétaires a décidé de créer l'association forestière du Brisbach en avril 1999 dont le président est Monsieur Louis Conrath ; elle a rapidement dû se mettre à l'épreuve de Lothar.

Les récoltes accidentelles ou sanitaires ont été menées tambour battant

Année	Les évènements	Résineux	Feuillus
2000	Tempête Lothar de décembre 1999	203	
2003	Tornade de janvier 2003	173	
2004	Sécheresse de l'été 2003	48	
2006	Mini tornade	66	
2007	Tornade de 2006 et bois déperissants	245	
2010	Tornade et déperissants	214	
2010	Coupe d'emprise du chemin		95
2012	Ouragan du 30 juin 2012	342	90
TOTAUX		1291 M3	180 M3

Ces récoltes forcées par le climat ont produit 46 M³/hectare ou 3,56 M³/HA/AN. L'accroissement biologique moyen du sapin (collines sous vosgiennes Est) qui est de 7 M³/HA/AN est le double, la forêt continue à pousser et à fabriquer du bois plus vite que les tempêtes !

Ces différentes exploitations ont fabriqué du bois d'œuvre qui a été commercialisé, du bois d'œuvre utilisé par quelques propriétaires et du bois de chauffage ; elles ont dégagé des recettes totalisant 38 730 € en 12 années, soit 3 227 € par an ou bien 100 €/hectare/an.

La forêt continue à pousser et dégage un revenu net de 100 € / hectare / an



Bois et Forêts 67, réunion du 1^{er} mars 2013

Installer le mélange dans la zone la moins riche

La parcelle forestière N° 2 est une futaie mixte et claire de chênes et de sapins. La forêt est beaucoup moins dense, les arbres sont nettement moins hauts, les coups de vent ont créé des clairières et les sapins ne sont pas très vigoureux. Les pins sylvestres sont très épars mais de belle qualité et vigueur.

La régénération naturelle est disséminée et entravée par une graminée, la grande fétuque des bois.

Ces clairières pourraient être reboisées avec des essences plus adaptées telles que le pin sylvestre, le pin laricio, le cèdre ou éventuellement le mélèze, le châtaignier et le cormier. Dans cette parcelle il s'agira d'installer le mélange !

Plantation de pins sylvestres à 2 m x 2 m et sans protection

De 14 €/are fournitures seules à 40 €/are, plantation clé en main

Plantation de pins laricios en godets à 2m50 x 2m50 protégés avec un arbre de fer

De 42 €/are fournitures seules à 58 €/are, plantation clé en main

Plantation de cèdres en godets à 2m50 x 2m50 protégés avec un arbre de fer

De 37 €/are fournitures seules à 55 €/are, plantation clé en main

Plantation –enrichissement de châtaigniers à 3m x 3m protégés avec filet et échala

De 47 €/are fournitures seules à 69 €/are, plantation clé en main

Plantation – enrichissement de cormier à 3m x 3m protégés avec filet et échala

De 58 €/are fournitures seules à 80 €/are, plantation clé en main

La localisation de ces clairières dans la forêt et sur les parcelles cadastrales permettra de mieux préparer ces reboisements et donc aussi de mutualiser les travaux et l'approvisionnement pour diminuer les coûts listés ci – dessus.

La surface estimée est de l'ordre de 2 hectares soit 20 à 30 % des revenus déjà réalisés ou des revenus à venir.

Investir efficacement dans la forêt

